

**COMPTE-RENDU SUCCINCT  
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril, le Conseil Municipal de la Commune de Bavilliers, étant réuni en séance extraordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence d'Éric KOEBERLÉ, Maire.

**Le Maire ouvre la séance à 20h00 et fait l'appel**

Présents : KOEBERLÉ Eric - GHARBI Slimane - HAASZ-JUILLARD Josiane - TORTEROTOT Sandrine - JUHIN Michaël - GONCALVES Evelyne - BARANTON Georges - DIDEY Andrée - MARMET Jean - SUTTER Marie-Louise - GONCALVES José - BECKER Jean - MIRA Patrick - CETIN Mustafa - FAIVRE Daisy - GONNOD Audrey - PLASSAIS Virginie - BLUNTZER Mathieu - LORIDAT Gérald - ACKERMANN Pascal - NIFENECKER Alain - MEYER Sylvie - DEMOUGE Marie-Alice - DEICHELBOHRER Philippe

Absents : BOUILLET Jean-Paul - GRISOT Séverine - MEDEDOVIC Merisa

Procurations : BOUILLET Jean-Paul donne procuration à GONCALVES José - MEDEDOVIC Merisa donne procuration à GHARBI Slimane

---

**Soit 24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants**

---

---

**Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-14 du CGCT et suite au décès de M. Joël JUNG, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, le conseil municipal est réuni en séance extraordinaire pour procéder à son remplacement au sein de l'assemblée.**

---

Avant de débiter la séance, M. le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de M. Joël JUNG, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire décédé le 22 mars dernier ainsi qu'à la mémoire de M. Daniel TARVERNIER, ancien Adjoint au Maire lors du précédemment mandat, décédé également récemment.

---

A l'issue de cette minute de silence, il est procédé au déroulement de la séance selon l'ordre du jour établi.

Mme HAASZ-JUILLARD Josiane est désignée secrétaire de séance


POINTS À L'ORDRE DU JOUR	DÉLIBÉRATIONS
<p><b>Délibération n° 22/008</b> <b>INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA MAJORITÉ AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL</b></p> <p><i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Le conseil municipal <b>prend acte</b> de l'arrivée de M. Jean BECKER au sein de l'assemblée et de son installation dans ses fonctions de conseiller municipal</p>
<p><b>Délibération n° 22/009</b> <b>DÉCÈS D'UN ADJOINT AU MAIRE DÉCISION DE SUPPRESSION OU DE MAINTIEN DU POSTE - MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE</b></p> <p><i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i></p>	<p>le conseil municipal <b>DÉCIDE À L'UNANIMITÉ soit 26 VOIX POUR</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de l'élection d'un nouvel adjoint,</li><li>• que l'adjoint nouvellement élu occupera le 3<sup>ème</sup> rang, dans l'ordre du tableau, comme son prédécesseur.</li></ul>

<p><b>Délibération n° 22/010</b>  <b>ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE</b></p> <p><i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Sont candidats au poste d'adjoint :  Mathieu BLUNTZER et Alain NIFENECKER</p> <p>L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue.</p> <p>Mathieu BLUNTZER a obtenu <b>20 VOIX</b>  Alain NIFENECKER a obtenu <b>6 VOIX</b></p> <p><b>M. Mathieu BLUNTZER</b> ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3<sup>ème</sup> Adjoint et immédiatement installé dans sa fonction.</p>
<p><b>Délibération n° 22/011</b>  <b>MISE A JOUR DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL</b></p> <p><i>24 présents, 3 absents, 2 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Le nouveau tableau du conseil municipal est validé <b>À L'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR</b></p>

La séance extraordinaire se termine à 20h19 et est suivie d'une séance ordinaire.

Fait à Bavilliers le 12 avril 2022

Le Maire,  
Eric KOEBERLÉ.



Affiché le : **15 AVR. 2022**

*L'intégralité des délibérations et des débats qui ont été enregistrés sont consultables au secrétariat général de la Mairie*